Objet : Demande d'informations - Couloir Vert Kivu Kinshasa

Monsieur Jean-Pierre Busogoro, Monsieur Filippo Saracco,

Climate Rights International est une ONG internationale qui mène des recherches et des activités de plaidoyer sur les dimensions liées aux droits humains de la crise climatique. Nous menons actuellement des recherches sur l'initiative du Couloir Vert, en vue de la publication d'un rapport/document de synthèse. L'Union européenne est considérée comme l'un des partenaires les plus importants de l'initiative.

Nous souhaitons nous assurer que notre rapport reflète fidèlement les points de vue, politiques et pratiques des autorités et entreprises concernées, et nous espérons que vous-même ou vos représentants répondrez aux questions formulées ci-dessous. Toute réponse sera intégrée dans notre rapport selon ce qu'il convient, et nous nous réservons le droit de publier vos réponses à notre discrétion et le moment opportun, en totalité ou en partie.

Financement de l'UE

Selon les informations disponibles publiquement, l'Union européenne a engagé des ressources financières importantes en faveur de l'initiative du Couloir Vert. Entre 2014 et 2021, l'UE a versé plus de 110 millions d'euros pour des activités liées au Parc des Virunga. En janvier 2025 - le même mois où le Couloir Vert a été officiellement annoncé - l'UE a annoncé un financement de 78,6 millions d'euros pour l'initiative dans le cadre de la composante « Climat et Énergie » de sa stratégie Global Gateway. Le 10 février 2025, l'UE a en outre annoncé la signature d'un premier contrat dédié à la « mise en œuvre concrète du Couloir Vert », avec un budget total de près de 57 millions d'euros, dont 38,5 millions financés par l'UE.

À la lumière de ce qui précède, pourriez-vous répondre aux questions suivantes :

1. Pouvez-vous confirmer les chiffres ci-dessus et préciser le montant total exact du financement de l'UE engagé à ce jour en faveur du Couloir Vert, ventilé par instrument de financement, ligne budgétaire et partenaire de mise en œuvre ?
2. Concernant le contrat signé le 10 février 2025 : qui sont les parties contractantes et qui sont les partenaires de mise en œuvre ? Ce contrat est-il accessible au public, et si oui, où peut-on le consulter ? Dans le cas contraire, pour quelle raison ?
3. Quelle est la relation entre les 78,6 millions d'euros annoncés en janvier 2025 et le contrat de 57 millions d'euros signé en février 2025. S'agit-il d'engagements qui se chevauchent, qui se succèdent ou qui sont distincts ?
4. Au-delà de ces montants, d'autres engagements financiers de l'UE sont-ils prévus ou en discussion pour le Couloir Vert, que ce soit dans le cadre du Global Gateway, du Fonds européen pour le développement durable Plus (FEDD+) ou de tout autre instrument ?
5. Dans quelle mesure le financement de l'UE permet-il de mobiliser des contributions du secteur privé, comme prévu dans le cadre du modèle Global Gateway, et qui sont les partenaires privés impliqués ?

Conditionnalités attachées au financement de l'UE

1. Pourriez-vous indiquer si le soutien financier de l'UE au Couloir Vert est soumis à des [redacted]és en matière de droits humains, d'environnement ou de lutte contre la corrup on i tel est le cas, quelles sont-elles, et comment sont-elles suivies et appliquées ?
2. Nous notons qu'il n'existe aucune indication publique que l'UE ou d'autres partenaires internationaux ont conditionné - ou envisagent de conditionner - leur soutien au retrait des blocs pétroliers qui chevauchent le Couloir, ni à des garanties qu'aucune activité extractive ne sera autorisée à l'intérieur de ses frontières. Pourriez-vous clarifier la position de l'UE à ce sujet ?

Supervision et responsabilité

1. Quels mécanismes l'UE a-t-elle mis en place pour contrôler l'utilisation de ses fonds et s'assurer que les projets mis en œuvre dans le cadre du Couloir Vert respectent les normes internationales en matière de droits humains et d'environnement ?

Évaluations environnementales et sociales des centrales hydroélectriques financées par l'UE dans le Parc des Virunga

L'Union européenne a précédemment financé les centrales hydroélectriques de Rwanguba-1 (14 MW), Matebe (13 MW) et Rwanguba-2 (14 MW), dans le cadre d'une initiative visant à promouvoir le développement durable dans le paysage des Virunga.

1. Les évaluations environnementales et sociales (EES) de chacun de ces projets ont-elles été rendues publiques ? Si oui, où peut-on y accéder ? Si elles ne l'ont pas été ou ne le sont pas, pour quelle raison ?
2. Quelles consultations ont été menées auprès des communautés potentiellement affectées ou ayant historiquement utilisé la zone ? Quelles mesures l'UE a-t-elle prises pour partager les conclusions des EES avec les communautés locales dans leurs langues ?

Nous vous serions reconnaissants d'envoyer vos réponses par écrit à [redacted] en copie à [redacted] Vos réponses ne pourront être prises en considération pour inclusion dans notre publication que si nous les recevons avant le 22 juin 2026. Veuillez également joindre tout autre document, statistique et/ou information que vous jugeriez pertinent.

Nous serions également heureux d'avoir l'occasion de nous entretenir avec vous ou vos représentants. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez convenir d'une réunion ou d'une vidéoconférence.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,

[redacted]

Brad Adams
Executive Director
Climate Rights International
[redacted]